



Groupe FN / RBM

## COMMISSION PERMANENTE DU 19 MAI 2017

Amendement déposé par le Groupe FN / RBM et présenté par France JAMET

### RAPPORT N° 2017/CP-MAI/05-12 - ACTIONS EDUCATIVES - DEPLOIEMENT DE LA NOUVELLE POLITIQUE EDUCATIVE A DESTINATION DES LYCEEN-NES ET APPRENTI-ES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES VIA LA CARTE JEUNE

#### AMENDEMENT

En page 2 de la délibération, la première phrase du paragraphe intitulé « 1. Fourniture des manuels scolaires et incitation à la lecture... » dont l'énoncée est « La Région fournira gratuitement des manuels scolaires pour les élèves qui seront scolarisés dans un établissement secondaire public ou privé de la région. » est modifiée comme suit :

« La Région permettra l'acquisition gratuite des manuels scolaires pour les élèves qui sont scolarisés dans un établissement secondaire privé ou public de la région, via des bons d'achat, correspondant au montant des livres, crédités sur leur Carte Jeune Région et valables sur l'ensemble des libraires spécialisés et/ou indépendants de la région Occitanie. »

#### Exposé des motifs :

La promotion de l'universalité des services et moyens scolaires est une nécessité pour offrir aux élèves de toutes conditions une véritable égalité de traitement dans l'accès aux savoirs et à l'instruction.

Pour autant, ce principe d'égalité ne doit pas avoir pour conséquence la création de nouvelles inégalités économiques dans notre région, particulièrement celles qui frapperaient inmanquablement le petit commerce et les librairies indépendantes si les achats de manuels scolaires devaient se faire par centrales d'achat distribuant directement les stocks de manuels vers les établissements scolaires.

De fait, les pratiques antérieures de commandes groupées et directement distribuées aux établissements scolaires ont malheureusement contribué à contraindre nombre de libraires indépendants à fermer boutique, faute de clients.

Afin de pallier cet inconvénient économique pénalisant le petit commerce tout en conservant le principe de gratuité des manuels scolaires pour les élèves, la mise en place de bons d'achats crédités sur les Cartes Jeune Région offrira les avantages suivants : elle permettra à tous les élèves d'acquérir gratuitement leurs manuels tout en conservant la liberté de choix du libraire, et elle contribuera en même temps au maintien de l'activité économique des librairies de notre région.

France JAMET